

**AVIS DE RECRUTEMENT   
Avis relatif au recrutement au titre de l’année 2019 de Bénéficiaires de l’Obligation d’Emploi (B.O.E) par la voie contractuelle dans le corps des magasiniers des bibliothèques**

En application du décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique, l’Université de Bourgogne organise au titre de l’année 2019 un recrutement pour l’accès au grade de magasinier des bibliothèques principal 2ème classe.

Aux termes de l’arrêté du 8 février 2019 fixant au titre de l’année 2019 le nombre de postes offerts aux concours pour le recrutement de magasiniers des bibliothèques principaux de 2ème classe, le nombre total de poste à pourvoir par la voie contractuelle aux bénéficiaires de l’obligation d’emploi mentionnée à l’article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, est fixé à 1.

**Conditions d’inscription :**

* Remplir les conditions générales d’accès à la fonction publique :
  + Etre de nationalité française
  + Jouir de ses droits civiques
  + Etre en position régulière au regard du service national
  + Ne pas être fonctionnaire
  + Remplir les conditions d’aptitude physique exigées pour l’exercice de la fonction
  + Ne pas avoir de mentions inscrites au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l’exercice des fonctions
* Conditions de diplôme : être titulaire au minimum d’un diplôme national de niveau V (BEP/CAP)
* Etre Bénéficiaire de l’Obligation d’Emploi

**Contenu du dossier de candidature à établir :**

Les candidats doivent établir un dossier de candidature comportant :

* Une lettre de motivation ;
* Un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d’étude ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
* Un justificatif attestant que le candidat est dans l’une des situations lui donnant la qualité de Bénéficiaire de l’Obligation d’Emploi ;
* Une photocopie des diplômes ;
* D’une demande d’extrait B2 du casier judiciaire (fournie dans le dossier d’inscription) ;
* Une copie de la carte d’identité.

**Inscriptions :**

Les inscriptions sont ouvertes du **29 août 2019 au 19 septembre 2019** (cachet de la poste faisant foi ; remise en main propre possible à l’adresse ci-dessous contre signature d’un accusé de réception).

**Les dossiers sont à retirer sur place OU à télécharger (site de l’Université de Bourgogne, rubrique « L’uB recrute ») et à retourner à l’adresse suivante** **:**

Université de Bourgogne

Service de gestion des personnels des bibliothèques

Maison de l’Université – bureau 228 (de 10h à 12h et de 14h à 16h30)

BP 27 877 – 21 078 Dijon cedex

***Toute candidature envoyée hors délai sera rejetée.***

**Modalités de sélection des candidats :**

Le Président de l’Université arrête la création d’une commission de sélection chargée d’examiner les candidatures. Cette commission est composée d’au moins trois membres désignés par l’autorité chargée de la direction de l’établissement dont au moins un membre est extérieur à l’établissement.

La commission de sélection examine le dossier de chaque candidat. Au terme de l’examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l’audition des candidats retenus.

**Date des auditions :** le 15 octobre 2019

**Date de nomination :** le 1er novembre 2019

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à :

**Aude Le FORESTIER**

**[aude.le-forestier@u-bourgogne.fr](mailto:aude.le-forestier@u-bourgogne.fr)**

**03.80.39.37.97**